



F.F.S. - C.R.M.V.S.

26 SEP. 2015

C O N S E I L
R É G I O N A L

PHILIPPE RICHERT
PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL D'ALSACE
ANCIEN MINISTRE

Nos Réf. : 423-15 ThJ/PB

Strasbourg, le 15 septembre 2015

Madame, Monsieur,

Depuis 2010, à travers sa politique régionale pour la Jeunesse « *Priorité Jeunesse Alsace* », la Région Alsace assure aux jeunes de 15 à 28 ans un accompagnement renforcé dans leur parcours vers l'autonomie, par des mesures volontaristes, ciblées et innovantes, témoignant ainsi de sa confiance dans la jeunesse, atout majeur pour le présent et l'avenir de notre territoire, 3^{ème} région la plus jeune de France.

Parmi ces actions, les Trophées « *Alsace, Terre de Jeunes Talents* », organisés depuis 2013, ont pour but de valoriser la jeunesse alsacienne, de mettre en avant ses talents et ses potentiels qui, au quotidien, participent au développement de notre territoire.

Les deux dernières éditions de ces Trophées ont permis de constater la créativité et le dynamisme de nos jeunes alsaciens. Grâce aux témoignages de nombreux parrains et marraines de toute l'Alsace et de tous les horizons professionnels, plus de 200 jeunes talents aux parcours et projets remarquables ont été identifiés et 11 jeunes lauréats honorés, qui remportent chacun un prix de 3 500 €.

Je souhaite, à nouveau, renouveler les Trophées « *Alsace, Terre de Jeunes Talents* » pour l'année 2015 à laquelle vous êtes pleinement et cordialement associé(e).

Dans cette perspective, je vous invite à identifier, sur vos territoires, les jeunes susceptibles d'être honorés et valorisés au titre des trophées « *Alsace Terre de Jeunes Talents* » 2015. Tous les acteurs et partenaires alsaciens en relation de proximité avec la jeunesse sont sollicités : communes et intercommunalités, établissements d'enseignement, Maisons des Jeunes et de la Culture, Centres Socio Culturels, associations...

Je vous encourage à apporter votre témoignage en faveur d'un ou des jeunes de votre connaissance - avec leur accord bien entendu - dont le parcours, le projet ou la réalisation remarquable mérite de concourir pour ces Trophées 2015, car il :

- présente un caractère d'exemplarité ;
- s'inscrit en résonance avec les valeurs de l'identité alsacienne : humanisme et solidarité, souci de l'excellence, innovation, culture, création, entrepreneuriat, telles qu'elles sont promues par la marque partagée de notre territoire, *Imaginalsace* ;
- est susceptible de contribuer au développement, à l'attractivité, au rayonnement de notre région.

Deux catégories de distinction sont prévues :

- la première vise une mise à l'honneur de parcours remarquables, accomplis par des jeunes pour se réaliser sur le plan personnel, professionnel, social, en lien avec les valeurs rappelées ci-dessus ;
- la seconde vise un projet ou une action en cours ou déjà réalisée, qui répond aux caractéristiques énoncées plus haut et mérite d'être valorisée et récompensée.

Pour apporter votre témoignage, il vous suffit de vous connecter sur le site internet *Priorité Jeunesse Alsace* : <http://www.priorite-jeunesse-alsace.eu> ou celui de la région Alsace www.region.alsace pour compléter le dossier en ligne, au plus tard pour le **15 octobre 2015**.

La sélection des lauréats 2015 sera assurée par un Grand Jury composé de personnalités alsaciennes d'exception, par le Parlement Alsacien des Jeunes (PAJ) et par le vote des Alsaciens.

Vous trouverez en complément à ce courrier toutes les informations relatives aux Trophées « **Alsace Terre de Jeunes Talents** » et un bref portrait des différents lauréats 2013-2014.

Je vous remercie par avance pour votre précieuse contribution à cette démarche originale dont la vocation est de mettre à l'honneur la jeunesse alsacienne et, à travers elle, les valeurs et les atouts qui caractérisent notre région.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations les meilleures.

